FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE POUR LES OBNL DE GATINEAU

Accès spéciaux aux services et installations municipales

Service de l'eau et des matières résiduelles (SEMR) — Division de la gestion des matières résiduelles (GMR)

Objectif

La Ville de Gatineau souhaite soutenir les OBNL locaux dans leurs missions citoyennes et environnementales en leur donnant certains accès spéciaux aux services et installations municipales. Ces OBNL contribuent aux objectifs du PGMR 2023-2029 de la Ville de Gatineau, soit par des activités de réemploi, de surcyclage, de récupération et de valorisation. Leurs activités sont essentielles à une économie circulaire.

Admissibilité

Pour être admissible, les OBNL doivent avoir leur siège social et leurs activités doivent avoir lieu sur le territoire de Gatineau.

Transmission du formulaire

Veuillez transmettre le présent formulaire complété et signé à l'adresse courriel pgmr@gatineau.ca, ainsi que les pièces identifiées à la section J.

Traitement de la demande

La demande sera analysée dans un délai de 10 jours ouvrables, à compter de la réception de la demande complète. L'OBNL sera avisé par écrit de la décision de la Ville et les procédures à suivre lui seront communiquées.

La Ville de Gatineau se réserve le droit de retirer la reconnaissance d'un OBNL si les engagements établis ne sont pas respectés, et de demander en tout temps tout document à jour nécessaire au maintien de la reconnaissance.

Section A — Identification de l'organisme demandeur

Nom de l'organisme :		**Date de constitution de l'organisme :**	
Adresse (no, rue, local) :		**Ville :**	
Code postal :		**Téléphone :**	
Site web :		**Courriel générique :**	

Décrivez la mission de l'organisme : *(maximum 1500 caractères)*

Section B — Identification de la personne-contact

Prénom :		**Nom :**	
Rôle au sein de l'organisation :		**Téléphone :**	
Adresse courriel :		**Cellulaire :**	

Section C — Type(s) de reconnaissance demandée(s)

Cochez une ou plusieurs cases. **Attention!** Pour chaque case cochée, une section spécifique du formulaire sera à remplir.

☐ OBNL approuvé — accès spéciaux aux écocentres et au Centre de transbordement et collecte municipale de compost et recyclage.

- Si coché, remplir la section D.

☐ Réemploi / surcyclage — accès gratuit aux matières réutilisables récupérées aux écocentres

- Si coché, remplir la section E.

☐ Nettoyage — accès spéciaux pour la gestion des matières issues d'activités de nettoyage

- Si coché, remplir la section F.

☐ Culturel — récupération de matières et dépôt de productions artistiques en fin d'usage. Pour être admissible, vous devez faire partie de la liste des OBNL approuvés par le Service des arts, de la culture et des lettres.

- Si coché, remplir la section G.

☐ Styromousse — dépôt de styromousse collectée auprès des citoyens

- Si coché, remplir la section H.

Section D — Renseignements spécifiques - OBNL approuvés

Liste des véhicules qui seront utilisés pour l'apport de matières résiduelles aux écocentres et au Centre de transbordement :

	Marque	Modèle	Numéro de plaque
Véhicule 1			
Véhicule 2			
Véhicule 3			

Section E — Renseignements spécifiques - Réemploi / surcyclage

Conditions liées à la récupération de matières aux écocentres : *La Ville de Gatineau accepte de donner des matières réutilisables issues des écocentres aux OBNL reconnus dans le cadre de cette procédure, de manière équitable entre les différents OBNL intéressés. En échange, les OBNL s'engagent à fournir à la Ville de Gatineau, chaque année, les informations suivantes :*

- *Quantité de matières récupérées aux écocentres (en nombre ou en poids, préciser l'unité).*
- *Usage et destination des matières récupérées (préciser le pourcentage par destination s'il y en a plusieurs).*

Précisez les objectifs de l'organisme en lien avec la demande et le territoire desservi : *(maximum 1000 caractères)*

Précisez les items qui vous intéressent, leur état accepté et la destination prévue :

Type de matières	Intéressé (oui/non)	État accepté	Destination et usage prévus
Meubles en bois			
Meubles de jardin			
Jouets d'enfants			
Livres			
Équipement de sport			
Bicyclettes			
Outils			

Type de matières	Intéressé (oui/non)	État accepté	Destination et usage prévus
Bois d'œuvre			
Autres : préciser			

Section F — Renseignements spécifiques - Nettoyage

Précisez la fréquence, les dates (approximatives) et les endroits où vous effectuez un nettoyage chaque année : *(maximum 1000 caractères)*

Section G — Renseignements spécifiques -OBNL culturels

Précisez les items que vous aimeriez récupérer pour réutiliser dans vos projets.

Type de matières	Intéressé (oui/non)
Meubles	
Jouets d'enfants	
Livres	
Équipement de sport	
Bicyclettes	
Outils	
Bois d'œuvre	
Articles de décoration	
Autres : préciser	

Précisez le type de matières que vous travaillez habituellement (métal, carton, etc.) :

Section H — Renseignements spécifiques - Styromousse

Date de l'évènement de récupération de styromousse:			

Le signataire et ses représentants s'engagent à :

☐ Confirmer la date de l'évènement 48 heures à l'avance.

☐ Apporter seulement la styromousse provenant de résidences gatinoises. La styromousse en provenance d'entreprises sera refusée.

☐ Apporter seulement des matières acceptées, propres et non contaminées dans des sacs transparents (voir Annexe 1). Les sacs contenant d'autres matières (boîtes de carton, nourriture, etc.) ne seront pas acceptés.

Section I — Engagements généraux - À remplir pour toutes les demandes

☐ Le signataire s'engage à utiliser sa reconnaissance et les avantages qui en découlent exclusivement pour les matières résiduelles issues de ses propres activités non rémunérées.

☐ Le signataire s'engage à respecter toutes les consignes données par la Ville, notamment le tri, la disposition des matières résiduelles et les règles de circulation aux installations municipales.

☐ Le signataire s'engage, lors de ses visites aux installations municipales, à se présenter au moins une heure avant la fermeture des installations, et à avoir les personnes nécessaires pour décharger les matières.

☐ Le signataire s'engage à respecter en tout temps la hiérarchie des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation, et élimination en dernier recours), de façon à prolonger la durée de vie des biens et à détourner les matières résiduelles de l'enfouissement.

☐ Le signataire et ses représentants déclarent et certifient que les renseignements transmis sont exacts et complets.

☐ Le signataire et ses représentants s'engagent à respecter toutes les conditions précisées dans la procédure applicable au(x) type(s) de reconnaissance demandé(s).

☐ Le signataire et ses représentants autorisent la Ville de Gatineau à effectuer toutes les recherches jugées utiles à l'évaluation de la présente demande.

Section J — Pièces à joindre

☐ Copie de l'acte constitutif de l'OBNL (ex. : lettres patentes, déclaration d'immatriculation) — requis pour toutes les demandes.

☐ Résolution du conseil d'administration attestant que l'organisme souhaite déposer une demande et s'engage à respecter les exigences liées à la reconnaissance. *La résolution n'est pas requise pour les OBNL faisant seulement la demande pour des activités de nettoyage et d'apport de styromousse.*

Section K — Signature pour tous les demandeurs

Prénom et nom du signataire (caractères d'imprimerie) :		**Date :**	
Signature			

Section L — À l'usage unique de la Ville de Gatineau

Type(s) de reconnaissance visé(s) par la décision (cocher) :

☐ Réemploi / surcyclage

☐ OBNL approuvé

☐ Nettoyage

☐ Culturel

☐ Styromousse

Décision :

☐ Reconnaissance / dépôt accepté(e)

☐ Reconnaissance / dépôt refusé(e)

☐ Reconnaissance / dépôt accepté(e) sous condition

Raison invoquée ou condition :

Date :		**Initiales de l'employé :**	

Annexe 1 — Matières de styromousse acceptées et refusées

Applicable uniquement aux demandes de type « Styromousse ».

Matières acceptées

• Feuille de mousse rigide, cassante, faite de styromousse

• Forme rigide, non laminée, cassante, en styromousse

• Billes d'emballage rigides

• Barquette de nourriture, propre, cassante, faite de styromousse (aussi acceptée dans le bac bleu depuis le 1er janvier 2025)

Matières refusées

• Mousse flexible et laminée, avec une feuille de vinyle

• Mousse flexible « mémoire »

• Mousse soufflée dans un film plastique, contaminée

• Feuille flexible, plastique mélangé, pas en styromousse

• Pellicule de mousse flexible, matériaux mélangés, pas en styromousse

• Mousse flexible laminée de couleur, matériaux mélangés, pas en styromousse

• Billes d'emballage flexibles